

Actes Regards croisés N° 3

Mercredi matin à l'école

Quels enjeux et conséquences pratiques ?

Jeudi 3 octobre 2013
Maison de quartier d'Aire-le-Lignon

L'introduction de l'école pour les 8-12 ans (5P à 8P Harmos) le mercredi matin a été annoncée par le DIP pour la rentrée 2014. De même, l'accueil à journée continue se profile ces prochaines années.

Certains centres prévoient déjà les modifications à apporter à leur programme, d'autres sont en questionnement sur les enjeux et les implications que cela implique pour le fonctionnement de leur structure. Dans tous les cas, des changements auront lieu, tant pour les centres que pour les équipes TSHM.

Programme de la journée :

- Introduction par Yann Boggio
- Présentation de la Maison Vaudagne par Boris Etori
- Présentation de la Maison de quartier de Saint-Jean par Pierre Varcher et Sandra Msimbona
- Présentation de la Maison de quartier d'Aire-le-Lignon
- Ateliers et synthèse des ateliers
- Présentation des réflexions de la Ville de Genève par Isabelle Widmer
- Quelques éléments sur l'accueil à journée continue par Yann Boggio

Les ateliers étaient les suivants :

- Atelier 1 : Quelles évolutions et conséquences sur le modèle « mercredi aéré » ?
- Atelier 2 : Quels accueils pour les 4 à 8 ans le matin, la journée ?
- Atelier 3 : Quelles conséquences sur le repas de midi du mercredi ?
- Atelier 4 : Quelles collaborations avec les partenaires locaux (écoles de musiques, clubs de sports, langues et cultures d'origine, etc.) ?
- Atelier 5 : Quels liens/partages d'espaces entre les activités sur inscription et l'accueil libre ?

Introduction de Yann Boggio, secrétaire général

Yann Boggio remercie les nombreux participant-e-s pour leur présence et la maison de quartier d'Aïre-le-Lignon pour son accueil.

Il rappelle que le mercredi matin scolaire implique une modification drastique d'organisation de l'école et une modification fondamentale des activités des mercredis. C'est pourquoi il est important d'avoir un temps d'échange. Il indique que les communes doivent se prononcer le 16 octobre, notamment sur la question des repas des mercredis midi.

Cette journée de réflexion débutera par trois présentations de la part des Maison Vaudagne, MQ St-Jean et MQ Aïre-le-Lignon, suivies de cinq ateliers sur cinq grands domaines d'interrogation. Cela ne se veut pas exhaustif ni exclusif. Certains travaux vont se recouper entre les ateliers et cela nous permettra de mettre en évidence les problématiques que ces changements vont engendrer. Isabelle Widmer présentera l'état de réflexion de la Ville de Genève sur le mercredi et l'accueil à journée continue.

Les principaux enjeux sont :

- Une mise à mal du modèle des mercredis aérés : transfert de population, rajeunissement de la population le matin, impacts sur les repas du mercredi midi, nouvelle organisation locale pour les familles et les partenaires associatifs locaux.
- Une forte concentration des activités le mercredi après-midi. Qu'est-ce que ça va impliquer ?
- Concilier les actions pour les plus jeunes et les plus grands selon les besoins différenciés

L'atelier 1 permettra de s'interroger sur la situation des enfants dès 4 ans, sur les mercredi après-midi aérés ainsi que sur les éventuels transferts sur des samedis aérés

L'atelier 2 explorera l'âge dès lequel on peut accueillir les enfants

L'atelier 3 abordera la question des repas le mercredi midi. Quels seront les ajustements nécessaires ? Certains enfants arriveront seulement à midi. Cela aura un impact sur les modalités d'accueil

L'atelier 4 prendra en compte la nouvelle organisation locale. Comment travailler l'articulation avec les partenaires locaux ? Lien avec l'information qui doit être délivrée aux parents.

L'atelier 5 s'interrogera sur la manière de gérer les espaces, de concilier activités sur inscriptions et accueil libre

Présentation des réflexions de la Maison Vaudagne par Boris Etori, coordinateur d'équipe

Le travail que je vous présente n'est pas abouti. Il s'agit d'un questionnement, de l'état de la réflexion au niveau de la commune de Meyrin. Cela fait depuis 2010 que l'on se questionne sur Meyrin. Un projet pilote FASe-GIAP a été mené pour voir ce qui était possible de faire ou non au niveau du mercredi matin et de l'accueil à horaire continu. La collaboration avec le GIAP a permis une mise à jour des divergences, en termes de collaborations en route, de salaires différenciés, de taux d'encadrement. Il y aurait quelques possibilités de travailler ensemble si le GIAP proposait des animations le mercredi après-midi.

Le processus de réflexion est réactivé depuis que l'on a appris l'entrée en vigueur des mercredis matin scolaire en 2014. Un groupe de réflexion a été formé dans le réseau enfant de Meyrin qui comprend notamment le GIAP, le jardin Robinson et la Maison Vaudagne. En juin dernier, le GIAP a annoncé qu'il ne ferait pas d'animation le mercredi après-midi et sera présent au maximum jusqu'à 13h30 (fin du repas). Meyrin serait pour l'organisation de repas à midi, mais ce n'est pas encore officiel. La co-animation avec le GIAP l'après-midi tombait donc à l'eau.

A l'heure actuelle le centre dispose de 48 journées enfants pour les 4 à 10 ans de 8h à 18h et 27 journées pour les 10 à 13 ans, de 8h à 18h, sur inscription. Une particularité est que la Maison Vaudagne intervient sur un territoire composé de 7 écoles primaires, ce qui multiplie les questions.

Pour ses mercredis 4-10 ans, le centre dispose d'un autre bâtiment pour les petits, partagé avec le GIAP. La Maison Vaudagne avec les 10-13 ans est utilisée au maximum de sa capacité puisqu'elle sert aussi pour l'accueil des ados.

Avec la réforme : 4-7 ans le matin. Prend-on 48 enfants 4 à 7 ans le matin ? Il n'y aurait pas de mal à remplir, mais cela pose un problème pour l'après-midi, puisque dès 11h30 ou 13h30 il faudra aussi accueillir les plus de 8 ans. Plus globalement, devient-on un centre de loisirs pour 4-7 ans avec un univers à créer, du matériel spécifique à mettre à disposition ? On ne veut pas non plus fermer la porte au plus grands ! Cela implique une réflexion sur quel est le bon nombre.

Au niveau du midi, trois alternatives existent actuellement, qui sont liées à ce que proposera le GIAP :

1 : Le GIAP propose des repas sur Meyrin et prend les enfants en charge de 11h30 à 13h30. Les enfants sortiront de chaque restaurant scolaire à 13h30 et l'on ne peut pas aller les chercher, car on ne dispose pas d'assez de personnel pour être devant chaque école. Qui va laisser son enfant de 8 ans rejoindre seul le centre de loisirs ? Question de responsabilité ?

2 : Le Giap centralise sur un restaurant scolaire. Collaboration avec le GIAP pour la journée continue, avec nos moniteurs qui vont y chercher les enfants inscrits à la Maison Vaudagne pour l'après-midi.

3. Le GIAP ne fait pas de repas. Comment les 8-10 ans rejoignent-ils le centre de loisirs ?

Questions que suscite ce changement ?

On propose actuellement des activités sportives aux enfants, en bénéficiant de l'accès à une salle de gym le mercredi matin. On devra faire une croix dessus ! Cela sera la même chose pour la piscine. Les clubs de natation devront déplacer leurs cours le mercredi après-midi. Aura t-on encore accès ?

Au niveau du personnel, si l'on réduit le groupe du matin pour laisser la place aux plus grands l'après-midi, comment choisir ceux à qui l'on va amputer le contrat du mercredi de moitié ? Une porte ouverte serait le report de temps de travail sur des projets du samedi, mais il n'est pas sûr que le personnel soit d'accord de reporter.

Question au niveau des fratries. S'adapter à ce cas de figure

Le ski : Partir à la journée après 8 ans ne sera plus possible. Tous aux Crozets ! On mettrait le paquet sur le ski pour permettre aux enfants de découvrir les joies du ski. Certaines sorties pourront être organisées le samedi

Questions posées à Boris Etori :

Partenariat avec d'autres organisations ?

Pas de modèle de coordination déjà mis en place. Des contacts existent entre le social et les sports au niveau de la commune. Les clubs vont beaucoup reporter à l'après-midi, d'autant que les écoles vont aussi utiliser les locaux le mercredi matin. Question de la guerre des locaux !

La MQ organise le Foot ados, pour les jeunes qui ne vont pas dans les clubs. Il y a la crainte que ces activités ne soient plus possible, alors qu'elles touchent aujourd'hui 50 jeunes de 17 à 18 ans. De plus, deux salles de gym seront en travaux durant un an.

Ne pas oublier que ce n'est pas le GIAP qui fait les repas. Que va faire la commune au niveau de la gérance municipale ?

Volonté apparente que les cuisines scolaires proposent des repas encadrés par le GIAP.

La FASE a-t-elle des concertations avec le GAPP qui est initiateur du mercredi matin. ?

Une étude auprès des parents a été organisée par le GIAP : 50 à 55 % des parents qui ont leurs enfants à l'école le mercredi matin voudraient des possibilités de repas le mercredi matin. Très compliqué pour les petites communes. La loi oblige le parascolaire à accueillir tous les enfants sans distinction, chaque jour scolaire. Le mercredi est un demi-jour scolaire.

Il serait intéressant que le GAPP soit lié aux concertations. Aujourd'hui on n'a plus de lien avec le GAPP car cela s'est décentralisé au niveau des associations de parents d'élèves (APE), commune par commune. Vraisemblablement chaque commune fera ce qu'elle veut

Dans certaines communes les restaurants scolaires ne sont pas gérés par les communes, mais par des associations, ce qui est le cas en Ville de Genève. Si les associations ne veulent rien faire, il ne se fera rien. Il semblait que les associations en Ville ont annoncé ne pas vouloir faire ces repas (info d'il y a deux ans en arrière).

Répartition des rôles au sein des familles : les femmes prennent souvent des congés le mercredi. A-t-on fait une statistique sur le fait que la propension à prendre congé sera plus importante ?

Dans le questionnaire réalisé par le GIAP, la majorité des répondants déclarent vouloir reprendre une activité professionnelle le mercredi matin.

Présentation des réflexions de la Maison de quartier de St- Jean par Pierre Varcher, président et Sandra Msimbona, animatrice

Il est important de faire un historique dans le cadre de ces discussions. Durant longtemps à Saint-Jean, il y avait des activités d'accueil enfants sur inscription le jeudi puis le mercredi. Ceci dans la perspective classique des centres qui sont nés dans une logique de favoriser l'accès aux loisirs, même si la participation était déjà évoquée. A St-Jean, il existait une demande d'accès aux activités à la carte, d'accès aux loisirs. Depuis, une dynamique s'est créée dans le quartier, avec plein d'offres. Dès lors, le questionnement n'est plus le même. Il y a 10 ans, on s'est posé la question à la MQSJ de savoir quel rôle on jouait en tant qu'animation. Autrement dit: que vient faire l'animation socioculturelle dans ce paysage d'offres de prise en charge des enfants le mercredi ? A-t-on une spécificité à faire valoir ? Handicap de départ pour la réflexion : le fait d'être subventionné par l'Etat pour prendre en charge des enfants, l'Etat ayant ses propres finalités pour ce financement.

Notre vision : Ce qui caractérise l'animation, ce n'est pas la prise en charge et le service public, mais c'est de créer du participatif et du collectif afin de viser à une émancipation collective des habitants. On a alors viré il y a 10 ans sur l'accueil libre à la journée pour les enfants le mercredi, sur la base de ce que nous considérons comme les fondements de l'animation : libre adhésion et gratuité, valeurs d'égalité et intégration. Repas de midi : le meilleur marché possible : 5 francs. Donc arrêt des activités et ateliers sur inscriptions le mercredi.

Deux changements de contexte nous ont contraints à reprendre la réflexion vers 2010, un changement du contexte externe et une modification des pratiques et des demandes à l'interne :

1. Le mercredi matin à l'école n'est pas qu'un épiphénomène, il s'inscrit dans un changement profond du contexte : on est en train de changer totalement la perspective de l'éducation des enfants avec le projet Harmos qui a trouvé son origine dans l'exploitation des tests Pisa qui a diffusé l'idée que le système d'éducation suisse était nul. L'accent est dès lors mis sur les savoirs sélectifs en vue de garantir l'adéquation du système scolaire avec les exigences de compétitivité des marchés. Avec Harmos existe maintenant une pression sur le système scolaire, notamment pour l'acquisition des langues étrangères qui remet en cause le principe du 2 jours - 2 jours qui permettait de « lâcher les baskets » aux enfants avec un espace de liberté au milieu de la semaine. Cela va au-delà d'une simple réorganisation, qui se double à Genève d'un climat majoritaire réactionnaire qui base le climat social de l'école sur le mérite. Avec une première sélection dès la 7P et la 8P, puis au cycle d'orientation. Mais cet écrémage successif fondé sur le mérite rend nécessaire ensuite de s'occuper des jeunes adultes éjectés du système. Il est donc important de se préoccuper de ce qui se passe au début de ce système d'écrémage. Car les enfants du premier cycle sont aussi concernés : on va tester l'atteinte des objectifs Harmos dès l'âge de 8 ans... La pression est donc très forte dans le système scolaire. Comment alors s'articuler en tant que MQ avec cela ? Que fait-on le mercredi par rapport à cela ?

On ne va pas résoudre ces problèmes organisationnels liés à l'introduction du mercredi matin à l'école si on ne sait pas qui on est en tant qu'animation socioculturelle. Est-ce par exemple notre rôle de faire des activités sportives s'il existe des clubs de sport à côté ?

2. Un événement interne nous a aussi mis dans l'obligation de prendre des décisions : l'accueil libre a été de plus en plus utilisé par des parents comme une garderie pour les petits. Cela a posé des problèmes de prise en charge et de responsabilité pour les plus petits.

Deux réponses différentes ont alors été données en fonction des âges :

- Accueil sur inscription et payant pour les 4 à 7 ans, (1P-4P) à la journée
- Accueil libre pour les plus grands (3P-8P) dès 10 heures l'an prochain
- Le repas est pris en commun et, l'après-midi, possibilité d'intégrer les deux groupes

De plus s'est posée la question de savoir comment intégrer dans l'accueil libre des enfants, notamment d'un centre de demandeurs d'asile voisin, qui ne profitent d'un tel accueil que s'il est mis sur pied (comme pendant l'été) dans l'hyperproximité, c'est-à-dire quasiment au pied de leurs immeubles. Ainsi, une collaboration avec l'ARA (Aide aux Requérants) s'est installée : l'ARA organise des groupes notamment d'aide aux devoirs qui sont accueillis le mercredi matin, ce qui permet à ces enfants de continuer, s'ils le veulent avec le repas et l'accueil libre.

Avec ce dispositif, la MQSJ essaie de s'accrocher au maximum à la gratuité et à la libre adhésion. Elle a pu financer une bonne partie de l'accueil 4-7 ans (le reste est en autofinancement) grâce à des réserves financières avec pérennisation jusqu'en juin 2014. Interpellation des autorités publiques : Que nous donnez-vous comme moyen ?

Secteur 1P – 4 P

Nous sommes aux confins de l'animation avec des si jeunes ! 4-7 ans : est-on dans l'animation socioculturelle ou non ? L'OMP estime que les 0-8 ans ont des besoins particuliers. L'animation a de la peine à faire face à ces besoins, car elle travaille beaucoup sur le groupe et le collectif. Comment travaille-t-on la possibilité d'entrer dans la participation alors que l'autonomie quotidienne, spatiale n'est pas encore bien ancrée ?

La MQSJ a pu bénéficier d'un stage d'une psychomotricienne dans un milieu ouvert. Cela a été une expérience enthousiasmante durant 6 mois et cela a permis la construction de l'accueil 4-7 ans avec cet apport de la psychomotricité. Travail mené sur ces questions en interdisciplinarité. Accent sur le socio-éducatif avec la définition d'objectifs précis permettant d'explicitier des préalables à la participation par exemple et en les intégrant dans un dispositif ouvert.

- Encadrement constitué d'une animatrice, d'une psychomotricienne et d'une monitrice.
- Accueil entre 8 et 9 heures le matin jusqu'à 17h
- Sorties possibles le matin, repas collectif à midi avec les enfants de l'accueil libre.
- Attention portée au développement de l'enfant. Par exemple, un moment de temps calme après le repas et avant de lancer une activité plus collective.
- Goûter et arrivée des parents en fin de journée.

Comme nouvelle animatrice à la MQSJ, Sandra est actuellement dans l'observation participante, avec découverte de la psychomotricité, etc. Chaque fin de journée, entre 17 et 18 heures, une réunion d'équipe est organisée pour poser des questions de fonds, en lien avec les façons de faire, le comportement des enfants puis pour faire la programmation du mercredi suivant.

Accueil libre

- L'accueil libre était en perte de vitesse, mais a bien repris
- Ouvert maintenant de 10h à 18h, avec repas à midi

ARA

- Demande de local pour l'aide aux devoirs de 11 à 12 heures.
- La mise à disposition de cet espace a mis en lumière de nombreuses questions, dont celles de familles déposant des plus petits que ceux qui font des devoirs.
- Prise en charge, bricolage, des tout-petits qui ont parfois moins de 4 ans.
- Partage du repas de midi, pour ceux qui le souhaitent, avec tous les autres enfants
- Pose de nombreuses questions : 50 enfants de ce centre scolarisés dans un établissement tout proche.

Organisation globale :

- 2 animateurs référents sur le secteur enfants, 1 psychomotricienne, 4 moniteurs.
- 18 enfants 1P – 4 P et entre 15 et 40 enfants sur l'accueil libre
- Repas collectif avec 60 à 70 personnes le mercredi midi. Les enfants de l'accueil libre et de l'ARA paient 5 francs.
- Volonté de ne pas sectoriser, mais de permettre de passer d'un secteur à l'autre, dans un sens global.
- 1P – 4 P : espace d'expérimentation et de développement
- Faire les activités du 1P-4 P en lien avec l'accueil libre, pour favoriser le passage plus tard.
- Responsabilité collective de l'équipe d'animation pour tous les enfants qui sont dans la MQ.

Questions :

- Accueil libre l'an prochain : doit-on le maintenir à 10h, l'avancer, le mettre à midi ?
- Aménagements spécifiques nécessaires pour les petits. La MQ avait déjà des évier de petite taille : matériel particulier, petites tables et bancs, étagères basses, petits canapés.

Questions et remarques des participant-es :

- Entendu des enseignants que ceux-ci perdent des possibilités d'apprentissage avec les programmes imposés. Est-ce que cela sera aussi le cas chez nous ?
- Pose la question de notre formation : « je ne sais pas ce que je sais faire avec des enfants de 4 ans » Pédagogie à adapter ?
- Questionnement profond sur notre pratique professionnelle : Comment faire autrement avec ces petits ? Jouer à la dînette, lecture d'histoire... C'est pourquoi, pour la MQSJ, il faut favoriser une interdisciplinarité et des apports externes.
- Les institutions de la petite enfance étaient organisées collectivement en groupes d'âge avec des projets pédagogiques pour être adaptés aux besoins de l'enfant. A 4-5 ans, il existe un grand besoin de développement du cognitif avec des professionnels en observation et sécurisants. Les professionnels de la petite enfance se sont battus pour des normes d'encadrement le permettant (qui sont aujourd'hui remises en cause). Ponts à faire avec le domaine de la petite enfance et de sa formation. Il est rappelé que les éducateurs du jeune enfant ont la spécificité du collectif.
- Pour St-Jean, l'ouverture sur l'interdisciplinarité ne se focalise pas sur la psychomotricité. On a pris les normes FASE parce que l'on est FASE : 1 adulte en fonction de l'âge des enfants. Par exemple, pour des enfants de 5 ans, 1 adulte pour 5 enfants. Comme le groupe regroupe des 4 à 7 ans, cela fait une moyenne de 5 ans et demi. Donc 3 adultes pour 16/17 enfants.
- Comment faire un accueil de qualité ? Avoir un 1 adulte formé.

Il existe la possibilité de se former, notamment en participant aux colloques de la petite enfance. Etudes sur le développement de l'enfant au niveau des capacités d'apprentissage. Créer des ponts entre ces métiers et les nôtres est un gage de qualité pour nous aussi.

Un animateur qui travaille depuis 5 ans avec des 4-7 ans estime que Harnos permet aux riches de rester riches ! Une personne riche peut payer plein d'activités à ses mômes. Les personnes qui viennent dans les MQ espèrent que leurs enfants pourront avoir accès à certaines activités que les riches peuvent se payer. Il estime intéressant de commencer à 4 ans, car il est possible de dialoguer avec leurs parents. En parlant avec les parents, on fait de l'animation socioculturelle et c'est une chance d'avoir des 4 ans.

Comment collectiviser ces problèmes ? Leur laisse-t-on des espaces pour jouer, car ils en ont de moins en moins. Ils ont envie de jouer à la dînette. On n'est pas obligé d'organiser des activités.

La pression de l'école fait que l'on a de plus en plus de temps libre qui est consacré à l'école (comme pour les devoirs). Face à ces pressions. on doit dire qui on est.

Les interventions montrent qu'il serait intéressant de voir comment chacun travaille avec les 4-7 ans.

Gestion de l'accueil libre avec inscription pour les repas de midi. Que retient-on de ces pratiques ?

Présentation des réflexions et projets de la MQ Aire-le-Lignon, par Nicolas Varcher, animateur

La MQ existe depuis plus de 40 ans avec la MQ et la Carambole et deux équipes autonomes, chapeautées par le même comité. La MQ dispose de 3 animateur-trices à 220 % au total. Secteur enfants, ados jusqu'à 16 ans et tout public.

Les travaux de restauration de la maison l'an dernier ont permis de réfléchir à ce qui allait être fait dans ces nouveaux locaux. Réouverture de la maison à fin 2012 et révision du programme d'animation en lien avec le comité dès janvier 2013, avec notamment pour thèmes l'accueil du mercredi, le ski, etc. Un projet a été élaboré et adopté lors de l'assemblée générale de mars 2013 et présenté à la commission sociale de la commune de Vernier.

Actuellement :

- Double accueil enfants (4 à 12 ans) le mercredi : accueil sur inscription de 8h à 18h et accueil libre en parallèle l'après-midi de 14h à 18h.
- Groupe mercredi aérés de 4 à 12 ans pour 21 enfants, encadré par 1 animateur, 2 moniteurs et 1 cuisinier. Les grands sont partis et notre groupe est aujourd'hui composé surtout de petits de 4 à 8 ans. C'est pourquoi nous focalisons dans l'avenir à un adulte pour 6 enfants.
- Autant d'enfants en accueil libre que sur inscription.
- Les enfants du Lignon viennent surtout lors des activités sur inscription. La frontière naturelle du nant fait que l'on voit peu les enfants du Lignon pour l'accueil libre, ce qui est également le cas pour ceux habitant les villas d'Aire. Ce sont surtout les enfants de Nicolas-Bogueret qui viennent à l'accueil libre.
- La problématique accueil libre - activités sur inscription se pose tout le temps lorsque l'on réfléchit aux accueils. Quel type d'accueil favorise-t-on ? Les deux.

Option 2014 :

- Couper l'accueil sur inscription en deux groupes : le groupe de petits (1P à 4P) de 8h à 18h et un nouveau groupe des grands (5P à 8P) : 18 enfants pour 3 adultes avec les petits (1 adulte pour 6 – 1 animateur et 2 moniteurs), 16 enfants de 11h30 à 18h avec les grands pour 2 moniteurs. 1 animateur référent pour ce nouveau groupe (2 moniteurs) et pour l'accueil libre (2 moniteurs également) qui est maintenu.
- Une fois par mois, une sortie dès 11h30 avec les groupes des petits et des grands. 34 enfants : le 3^{ème} animateur vient en renfort.
- Possible d'ouvrir les sorties sur inscriptions à d'autres enfants du quartier (8 de plus et 2 de plus pour le ski).
- Le projet demandera deux moniteurs de plus. Cela a impliqué une redistribution à l'interne des postes et une demande un budget d'animation supplémentaire
- Dotation nécessaire et demandes en cours : deux moniteurs pour les petits = 737 heures, 2 moniteurs pour les grands = 505 heures (nouveau) et deux moniteurs pour l'accueil libre = 311h. Augmentation du temps animateur = demande de 5 % supplémentaire et 7500.— de ressources supplémentaires pour l'animation.

Questions et remarques des participant-e-s

Comment faites-vous pour gérer l'accueil libre à partir de 4 ans ? Quartier avec pelouse et enfants dehors, y compris la présence d'un enfant de 3 ans. Les enfants sont livrés à eux-mêmes. Au niveau de la dynamique du groupe, cela prend plus de temps pour se mettre en route.

Si on a un parc privé ou public, la réalité de l'équipe d'animation change. Comment articule-t-on le travail de l'équipe avec des enfants derrière la fenêtre ou que l'on laisse entrer dans le lieu ? Ils sont là. Comment fait-on avec ? Ne pas lâcher les grands. Les mobiliser aussi vis-à-vis des plus petits de leur fratrie.

Aux Asters, on parle de l'accueil libre pour les enfants indépendants ou accompagnés. Cela permet aussi d'accueillir les parents. Cela fait plus d'adultes sur le terrain et aide à une meilleure circulation dans l'espace. A Aïre, on cherche le contact avec les parents, mais c'est difficile. On le voit aussi lors des repas communautaires et fêtes de quartiers. Le système de prise de coordonnées des parents lors de l'inscription est évoqué. Il existe aussi une fiche de contact à Aïre, mais les enfants ne reviennent pas toujours avec leurs parents.

Synthèse des ateliers

Atelier 5 : Quels liens/partages d'espaces entre les activités sur inscription et l'accueil libre ?

- Mettre en avant la configuration du lieu, l'espace du centre qui va déterminer que ces accueils différenciés se passent bien.
- Question de l'encadrement : qui est responsable de quoi ? Il existe des différences lorsque les âges sont mélangés.
- Ressources nécessaires pour aller chercher les enfants à l'école.
- Ce qu'on est dans l'animation : si on fait de l'accueil libre, on peut moins facilement sortir que lors d'accueils sur inscription
- Question des besoins : est-ce la mise en place du mercredi matin qui génère l'accueil libre dans certains lieux ?
- Bien de garder les deux : l'accueil libre est souvent très local et l'accueil sur inscription permet d'avoir un contact avec tous les enfants d'un quartier.
- Garder le sens de l'animation, travailler les solidarités et avec les familles. Attention à la démultiplication des activités.
- Garder des modèles qui viennent du terrain et pas imposé d'en haut.
- Chacun va développer son modèle à l'interne et il est important de se revoir pour faire le point des pratiques mises en place

Atelier 4 : Quelles collaborations avec les partenaires locaux (écoles de musiques, clubs de sports, langues et cultures d'origine, etc.) ?

- Pas de système global pour tous mais des spécificités
- Tension entre les besoins en locaux d'autres associations, notre gestion des locaux et les pressions communales. La MQ doit mettre le cadre pour ces prêts aux associations
- Collectifs déjà créés concernant les actions enfants dans certains quartiers, initiative de création de brochure.
- Qui coordonne ? Quelle légitimité pour les MQ de le faire ? Les réalités locales sont diverses. Pas de modèle unique, mais des pistes. Entretenir encore plus le réseau.

Atelier 3 : Quelles conséquences sur le repas de midi du mercredi ?

- Période de transition et d'incertitude qui va durer 2 ou 3 ans. Garder de la flexibilité et ne pas prendre des décisions radicales.
- Les repas, ce n'est pas seulement nourrir. Quelle pédagogie derrière la préparation du repas ? Proposition de pré-préparation le mardi soir avec les enfants.
- Bien communiquer avec les communes les possibilités des centres pour les repas.
- Transition entre les écoles et les MQ/JR. Long parcours, pédibus. Nécessité d'heures moniteurs pour chercher les enfants
- Risque de faire éponge. Manger et repartir. Cela prendrait les places d'autres enfants qui pourraient participer à tout l'après-midi.
- Forcément des réponses très locales, voire quartier par quartier. Tricotage fin.
- Risque de baisse de fréquentation à cause de la concentration des activités l'après-midi et possibilité des parents de s'organiser
- Ne pas perdre les valeurs

Atelier 2 : Quels accueils pour les 4 à 8 ans le matin, la journée ?

- Spécificité du travail avec les 4 ans : Adapter les activités au niveau des sorties, tenir compte de la fatigabilité des enfants, réaménager les sorties skis en sorties luges, aménagement d'espaces de repos. Attention à la compréhension des consignes données. Ces activités spécifiques demandent plus de suivi.
- La présence des petits dans des espaces très pleins dans des moments de forte affluence peut être problématique
- Difficulté d'aménager des espaces pour les petits difficiles quand on dispose de petits locaux
- Attention à ne pas être trop sécuritaire

Constats :

- Les 4 ans sont présents dans les MQ depuis plusieurs années.
- Saturation du préscolaire se déverse sur les accueils enfant
- Le changement d'horaire des grands va déterminer les réaménagements

Implications

- Travail avec projets socio-éducatifs selon les classes d'âges
- Penser à la formation des moniteurs, à l'aménagement des activités, aux consignes
- Difficulté de faire cohabiter différentes structures d'accueil dans un souci non exclusif
- Pas une obligation d'accueillir les 4 ans, mais opportunité de le faire plus largement
- Réaffirmer la spécificité du travail des animateurs et des associations de centre
- Contexte et participation locale
- Comment les associations professionnelles seront parties prenantes ?
- Nécessité de continuer ce travail en collectif avec les structures MQ considérées comme partenaires
- Importance du travail de lien social dans les MQ et CL. Spécificité de ce qui est proposé, y compris avec les 4 ans. Remettre à l'honneur cette manière de travailler avec les jeunes dans la capacité d'être en groupe et de vivre ensemble dans une construction commune

Atelier 1 : Quelles évolutions et conséquences sur le modèle « mercredi aéré » ?

Constats de base

- Onde de choc pour tout le monde : enfants, parents, écoles, professionnels
- Question du restaurant scolaire apparait comme un élément structurant : à savoir au plus vite
- Conditions structurelles : modèles qui doivent être différemment pensés selon la structuration du lieu, petites ou grandes structures

Questions

- Fin des déplacements à la journée pour les plus grands. Quid des sorties 8-12 ans pour un espace-temps plus réduit et pour les 4 -7 ans avec ses spécificités ?
- Interrogation sur la question des transports, mais aussi de la multiplicité des déplacements.
- Doit-on limiter le nombre de places disponibles pour les 4 -7 ans ?
- A partir de quel âge peut-on faire de l'accueil libre ? La question reste ouverte
- Faut-il laisser des marges concernant les heures d'arrivées des enfants ?
- Dynamiques de groupes : Croisement entre différents groupes de tranches d'âges différentes selon les heures. Moment clé 11h30-12h
- Transferts de salle : salles perdues et aussi gestion d'accès supplémentaires aux salles du centre

Recommandations

- La sécurisation des déplacements est une nécessité. Elle devra être abordée avec les communes
- Ne pas perdre la question de la mixité dans les approches et dans les âges

- Défendre le mode accueil libre comme valeur-clé et ne pas basculer complètement dans un modèle sur inscription

Etat des réflexions de la Ville de Genève concernant le mercredi matin, par Isabelle Widmer, directrice du Service des écoles

Un cheminement est en cours concernant cette question. Il existe des enjeux financiers, sociétaux et politiques. On ne sait pas encore comment les familles vont s'organiser. Il ne faudra pas tout arrêter en septembre 2014, car le terrain est en pleine évolution.

Le mercredi matin scolaire entrera a priori en vigueur à la rentrée 2014. Une réflexion est en cours concernant le transport et le déplacement des enfants dans les diverses activités, avec l'accompagnement des enfants dans les lieux. Il sera nécessaire de déployer la patrouille scolaire. Travail autour de la sécurité de l'enfant dans son quartier.

La question des locaux demande un énorme travail. C'est un jeu de chaises musicales géant. On va dire à toutes les associations qui travaillent dans les écoles le mercredi matin de ne plus avoir d'activités. Il faudra voir qui sont les grands perdants et faire certains pôles dans des écoles qui n'ont plus beaucoup d'activités (de type une antenne par quartier). Revoir la mise à disposition des salles pour ouvrir largement les écoles le soir et le week-end. Cela implique un redéploiement du personnel pour assurer une présence dans ces moments-là. Enorme en chiffre et en organisation. Objectif : ouvrir les écoles 365 jours par an jusqu'à 22 h. Volonté de partage et de polyvalence des locaux. Les locaux équipés doivent être mis à disposition du quartier (ex : restaurant scolaire).

Mercredi matin :

Elargir cette thématique au mercredi entier. Quels sont les présupposés de base ?

- Il existe certains aspects liés à des systèmes de valeurs très forts, comme par exemple le rôle de la femme.
- La structure des familles change : monoparentales, travaillant les deux.
- Population allophone avec diversité énorme. Flux de population importants
- La précarité augmente
- Le besoin de prise en charge des enfants est en augmentation

La prise en charge doit être de qualité, avec un accès renforcé au sport, à la culture... qui permet de limiter les inégalités sociales. Concernant le réseau d'enseignement prioritaire (REP), le bilan social est positif, même si le bilan scolaire ne l'est pas tant que ça.

Offrir de la qualité ne signifie pas proposer des activités en permanence : l'enfant a le droit de ne rien faire.

Qu'est-ce qui existe et quels sont les besoins ?

- Réflexion sur la période 7 h – 8 h
- Prise en charge le mercredi midi
- Prise en charge le mercredi après-midi
- 16h -18h
- Vacances scolaires

Concernant le mercredi midi, il est très difficile d'évaluer le besoin. Selon le sondage GIAP, 50 % des parents souhaitent un repas offert à leurs enfants. Prise en charge de ce repas : 1 million de francs de subvention du GIAP. Etude des besoins en Ville de Genève conduite par le Service des écoles et institutions pour l'enfance pour le début d'année.

Question aux centres :

Qui serait intéressé à prendre un groupe à midi ? Qui serait d'accord de tester des modèles ? Un courrier vous sera adressé pour évaluer votre sensibilité et vos possibilités

La Petite enfance travaille sur une prise en charge spécifique des 4-5 ans le mercredi, adaptée à leur âge. Les crèches ont une baisse de fréquentation le mercredi. Il existe peu de prise en charge le mercredi après-midi actuellement pour un parent qui travaille. La seule offre vraiment existante sont les MQ. Environ 500 places en ville de Ge, tout confondu. On peut faire le pari que cela n'est pas assez. La Ville a envie des développer des projets à ce niveau-là.

On a peu d'argent, mais on a les écoles, le concept d'ateliers sport animation. Peut-on développer une prise en charge le mercredi après-midi avec d'autres partenaires : GIAP, MQ, au niveau des quartiers ? Avoir des pôles s'articulant avec l'existant. Le rôle de M. Fernando Colella, au service des écoles, est de développer des projets pilotes. Lorsque l'on parle du besoin, c'est une catastrophe car tout le monde a une autre appréciation du besoin. Une étude va être faite pour mieux l'objectiver.

L'offre n'est pas visible. Il existe une collaboration avec le DIP pour relancer le projet hobby. Cela va être poursuivi.

La ville va travailler sur les ateliers sport animation, avec le tissu associatif dans les quartiers : donner des cours pour les enfants qui sont dans les écoles : on vous offre les locaux et une vitrine, vous offrez des cours (avec rémunération). Dans les écoles en REP, travail avec l'éducateur. Objectif de se mettre dans une meilleure synergie pour offrir des activités de qualités à des enfants avec de vrais espaces d'accueil aussi pour ne rien faire ; en fin de journée et le mercredi.

Questions et remarques des participant-e-s :

Vous défendez le rien faire et vous mettez en place plein d'activités ! Le rien faire n'est pas très porteur au niveau politique.

Une activité n'est pas occupationnelle, si on donne les moyens de les faire. Dans le REP, plus de 70 à 80 % des enfants vont au GIAP : il existe un enjeu de l'accès au sport. Travail au sein du comité du GIAP pour qu'il développe une mentalité accueil libre. Articulation entre les deux. Pré-au-bulle et les Créateliens développent des activités dans les préaux sur le modèle accueil libre. Ce modèle correspond aussi aux attentes des parents. Il existe aussi plein d'activités d'accueil libre qui correspondent aux besoins des parents. Nécessité de la diversité des modèles.

Coût des cuisines scolaires le mercredi midi ?

Pas très important car l'infrastructure est là. Ce qui coûte, c'est la prise en charge GIAP. 5000 enfants participent chaque jour au repas du GIAP. Evaluation à 1000 pour le mercredi.

Les enfants qui passent la journée à l'école, c'est problématique. Les seuls équipements publics sont les écoles. Importance de la qualité de ces espaces !

Quelques éléments sur l'accueil à journée continue, par Yann Boggio

Qu'est-ce qui va changer ces prochaines années ? La question se pose aussi au niveau du Cycle d'orientation (CO). La FASE participe à un groupe de travail. Il est prévu le dépôt d'un projet de loi pour concrétiser l'article constitutionnel 204, accepté par le peuple. Un vote du Grand Conseil est prévue en automne 2014 pour une entrée en vigueur en automne 2015.

Pas de modification prévue des horaires au niveau primaire. Le 7h – 19h ne sera certainement pas retenu. En Ville de Genève, il existe un souhait de travailler le 7h-8h du matin. Actuellement, si sept parents d'élève par école en font la demande, cela peut être déjà être mis en œuvre.

Au CO, il n'existe rien de structuré, mais quelques actions conjointes avec la FASE dans cinq CO. Une demande officielle du DIP a été faite à la FASE de se prononcer sur l'hypothèse de développer l'accueil libre. Le Conseil de fondation est entré en matière avec comme exigence la garantie du modèle accueil libre et de nouvelles ressources financières. L'Etat s'y est associé. La demande de ressources posée par la FASE correspond à environ un mi-temps animateur et mi-temps moniteur par CO. Un dialogue est en cours avec les associations de centre proches de deux CO en projets pilotes dès 2015, à savoir les Coudriers et le Vuillonex. Il est également prévu une ouverture plus grande des

médiathèques. Une logique de passeport accueil sera contenue dans le projet de loi, afin de permettre aux élèves du CO de profiter d'activités à la carte en fin de journée scolaire. Choix entre 8 périodes d'activités sur un mode facultatif, 4 jours par semaine. Mais ceci est encore un autre projet.

Remerciements aux participants et participantes et fin de la journée